

LES TARIFS

DROIT D'INSCRIPTION (non remboursable)

30 € par année scolaire et par famille (règlement à verser lors du paiement de la facture du 1^{er} trimestre)

FORAITS MUSIQUE (Tarifs annuels, payables en 3 fois, par trimestre, auprès du Trésor Public)

Toute année commencée est due dans son intégralité, les seules exceptions étant les arrêts pour raisons médicales ou déménagement.

Type de tarif	Vitré Communauté		Hors territoire
	Enfants/ Etudiants	Adultes	Enfants /Adultes
L'initiation à la musique (cours collectifs adaptés aux petits de MS au CE1)			
Eveil musical (MS, GS) <i>Cours collectif : premières notions, jeux et chant</i>	120 €	-	180 €
Parcours découverte instrumentale (CP, CE1) <i>Cours collectif : découverte de tous les instruments</i>	240 €*	-	450 €
Le cursus diplômant (Forfait : cours individuel instrument – culture musicale – pratique d'ensemble) (à partir du CE1)			
1 cursus instrumental (instrument + culture musicale + ensemble instrumental)	369 €*	522 €	600 €
1 cursus musiques actuelles (instrument + culture musicale + groupe MA ou accompagnement de projet))			
1 cursus chant lyrique (chant + culture musicale + chœurs)			
2 cursus (2 instruments ou chant + culture musicale + ensemble)	525 €*	855 €	945 €
1 cursus + 1 parcours personnalisé	470 €*	696 €	900 €
Cours d'instrument (pour les élèves ayant obtenu la fin de 3 ^{ème} cycle en culture musicale ou suivant des cours de culture musicale dans un autre conservatoire ou élèves en MA dispensés par la direction de culture musicale et de pratique en groupe)	208 €	315 €	450 €
Les parcours personnalisés (musiciens autonomes, adultes)			
1 parcours instrumental (enfants et étudiants à partir du 2 ^e cycle instrumental) <i>Cours individuel tous les quinze jours + ensemble instrumental ou atelier</i>	291 €*		510 €
1 parcours adulte initial (4 premières années) <i>Cours individuel d'instrument par semaine + culture musicale + ensemble instrumental</i>	-	522 €	600 €
1 parcours adulte autonome (à partir de la 5 ^{ème} année) <i>Cours individuel d'instrument tous les quinze jours + ensemble instrumental</i>	-	386 €	510 €
1 parcours chant lyrique (à partir de 16 ans) <i>Cours individuel tous les quinze jours + culture musicale + chœurs</i>	291 €*	386 €	510 €
1 parcours atelier guitare d'accompagnement/MAA <i>Cours collectif – 1h – 6 élèves</i>	291 €*	386 €	510 €
1 parcours spécialisé handicap	198 €*		
La culture musicale générale (hors cursus et parcours)			
Cours de culture musicale générale <i>Cours collectif de théorie musicale</i>	194 €	228 €	300 €
Les pratiques d'ensemble et l'histoire de la musique			
Les élèves peuvent pratiquer plusieurs ensembles et/ou suivre des cours d'histoire pour le même tarif. Les élèves inscrits dans une pratique d'ensemble peuvent suivre, dans la limite des places disponibles, des cours de culture musicale générale sans supplément de tarif.			
Chorales - Orchestres - Ensembles - Groupes musiques actuelles - Ateliers vocaux musiques actuelles - Musique Assistée par Ordinateur - Accompagnement de projet musiques actuelles	58 €	87 €	120 €
Histoire de la musique (option Bac)	58 €	87 €	120 €

FORAITS ART DRAMATIQUE (Tarifs annuels, payables en 3 fois, par trimestre, auprès du Trésor Public)

Cours	Vitré Communauté	Hors territoire
Eveil : 9 à 12 ans	186 €*	295 €
Initiation : 12 à 15 ans	186 €*	295 €
Cycle 1	228 €*	336 €
Cycle 2	228 €*	336 €

Les élèves inscrits en art dramatique peuvent suivre des cours de culture musicale, d'histoire de la musique ou des pratiques musicales d'ensemble sans supplément de tarif.

REDUCTIONS - Types de bénéficiaires	Taux
Pour 2 enfants de la même famille suivant des cours d'art dramatique et/ou de musique	-3 % (sur tarifs marqués par *)
Pour 3 enfants et plus de la même famille suivant des cours d'art dramatique et/ou de musique	- 7,5 % (sur tarifs marqués par *)
Pour les élèves en cursus ou parcours personnalisés, participant aux manifestations commémoratives des 11 novembre et/ou 8 mai, à Vitré	- 30 € (pour 1 ou 2 participations aux commémorations)
Pour les amateurs en pratiques collectives, qui ne suivent pas d'enseignement individuel et qui participent aux manifestations commémoratives des 11 novembre et/ou 8 mai, à Vitré	- 25 € (par participation aux commémorations)

Les factures trimestrielles peuvent être réglées par **prélèvement automatique**. Le formulaire de prélèvement SEPA est à refaire chaque année scolaire, et doit être accompagné d'un RIB.